

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 28 février 2025

États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024 (note 1)

	28 février 2025	31 août 2024
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	1 545 022	1 403 423
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	39 375	39 948
Intérêts à recevoir	1 602	1 497
Dividendes à recevoir	3 562	3 179
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	–	699
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 476	260
Actifs dérivés	1 508	3 157
Total de l'actif	1 592 545	1 452 163
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	2 980	6 174
Montant à payer au rachat de parts	1 404	186
Autres charges à payer	–	1
Passifs dérivés	2 111	3 461
Total du passif	6 495	9 822
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	1 586 050	1 442 341
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	295 667	247 884
Catégorie H	33 182	34 870
Catégorie T4	507	483
Catégorie T6	3 504	2 422
Catégorie HT4	393	395
Catégorie HT6	–	–
Catégorie F	318 689	288 459
Catégorie FT4	1 839	1 694
Catégorie FT6	2 955	2 734
Catégorie FH	35 676	37 573
Catégorie FHT4	692	711
Catégorie FHT6	84	83
Catégorie Plus-F	20 589	19 207
Catégorie Plus-FH	1 615	1 668
Catégorie O	771 026	705 931
Catégorie OH	99 632	98 227
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)		
Catégorie A	20,97	19,57
Catégorie H	13,14	13,13
Catégorie T4	11,77	11,22
Catégorie T6	11,31	10,56
Catégorie HT4	10,12	10,19
Catégorie HT6	8,23	8,43
Catégorie F	21,24	19,55
Catégorie FT4	12,29	11,58
Catégorie FT6	11,25	10,45
Catégorie FH	13,75	13,61
Catégorie FHT4	10,95	10,99
Catégorie FHT6	9,35	9,41
Catégorie Plus-F	18,59	17,62
Catégorie Plus-FH	13,30	13,10
Catégorie O	19,93	18,60
Catégorie OH	13,67	13,47

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 28 février 2025 et 31 août 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
28 février 2025	48 667	51 694
31 août 2024	50 311	53 168

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
28 février 2025	–	51 694	–	–
31 août 2024	–	53 168	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2j.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 16 septembre 2013 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	16 septembre 2013
Catégorie H	9 octobre 2015
Catégorie T4	21 septembre 2017
Catégorie T6	21 septembre 2017
Catégorie HT4	21 septembre 2017
Catégorie HT6	21 septembre 2017
Catégorie F	27 septembre 2013
Catégorie FT4	21 septembre 2017
Catégorie FT6	21 septembre 2017
Catégorie FH	14 octobre 2015
Catégorie FHT4	18 septembre 2017
Catégorie FHT6	21 septembre 2017
Catégorie Plus-F	3 décembre 2013
Catégorie Plus-FH	30 octobre 2015
Catégorie O	16 septembre 2013
Catégorie OH	15 octobre 2015

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	3 505	3 000
Revenu de dividendes	19 632	19 266
Profit (perte) sur dérivés	(5 772)	(354)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	41 425	40 706
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	3 138	(52)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	85 659	(5 507)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	147 587	57 059
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(30)	12
Revenu tiré du prêt de titres ±	27	318
Total des autres produits	(3)	330
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	4 404	3 986
Frais d'administration fixes ±±±	215	196
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	2	2
Coûts de transaction ±±±±	162	125
Retenues d'impôt (note 7)	2 982	2 199
Total des charges avant les renoncations/prises en charge	7 765	6 508
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(462)	(295)
Total des charges après les renoncations/prises en charge	7 303	6 213
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	140 281	51 176
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	25 764	7 456
Catégorie H	517	721
Catégorie T4	47	13
Catégorie T6	278	72
Catégorie HT4	6	9
Catégorie HT6	-	-
Catégorie F	30 561	10 128
Catégorie FT4	180	47
Catégorie FT6	285	103
Catégorie FH	780	986
Catégorie FHT4	15	19
Catégorie FHT6	2	2
Catégorie Plus-F	1 997	663
Catégorie Plus-FH	36	73
Catégorie O	77 219	27 862
Catégorie OH	2 594	3 022
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)		
Catégorie A	13 199	13 192
Catégorie H	2 591	2 875
Catégorie T4	43	44
Catégorie T6	261	248
Catégorie HT4	39	39
Catégorie HT6	-	-
Catégorie F	14 925	15 689
Catégorie FT4	149	96
Catégorie FT6	260	265
Catégorie FH	2 710	3 159
Catégorie FHT4	64	60
Catégorie FHT6	9	7
Catégorie Plus-F	1 094	1 233
Catégorie Plus-FH	125	215
Catégorie O	38 246	40 233
Catégorie OH	7 302	7 767
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)		
Catégorie A	1,95	0,56
Catégorie H	0,20	0,25
Catégorie T4	1,09	0,30

	28 février 2025	29 février 2024
Catégorie T6	1,07	0,30
Catégorie HT4	0,16	0,20
Catégorie HT6	0,02	0,04
Catégorie F	2,06	0,65
Catégorie FT4	1,21	0,49
Catégorie FT6	1,10	0,39
Catégorie FH	0,28	0,32
Catégorie FHT4	0,24	0,32
Catégorie FHT6	0,20	0,27
Catégorie Plus-F	1,83	0,54
Catégorie Plus-FH	0,29	0,35
Catégorie O	2,02	0,70
Catégorie OH	0,36	0,38

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	28 février 2025	29 février 2024
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
	% du revenu brut tiré du prêt de titres	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	38	597
Intérêts versés sur la garantie	-	-
Retenues d'impôt	(2)	(173)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(9)	(106)
Revenu tiré du prêt de titres	27	318
	71,1	53,2

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,75 %
Catégorie H	1,75 %
Catégorie T4	1,75 %
Catégorie T6	1,75 %
Catégorie HT4	1,75 %
Catégorie HT6	1,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie FT4	0,75 %
Catégorie FT6	0,75 %
Catégorie FH	0,75 %
Catégorie FHT4	0,75 %
Catégorie FHT6	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,75 %
Catégorie Plus-FH	0,75 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,07 %
Catégorie H	0,07 %
Catégorie T4	0,07 %
Catégorie T6	0,07 %
Catégorie HT4	0,07 %
Catégorie HT6	0,07 %
Catégorie F	0,05 %
Catégorie FT4	0,05 %
Catégorie FT6	0,05 %
Catégorie FH	0,05 %
Catégorie FHT4	0,05 %
Catégorie FHT6	0,05 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-FH	0,03 %
Catégorie O	s. o.
Catégorie OH	s. o.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2025	2024
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	93	99
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	–	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	52	58
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	–	–

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	9	106

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie H		Parts de catégorie T4		Parts de catégorie T6	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	25 764	7 456	517	721	47	13	278	72
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(674)	–	(71)	(44)	(4)	(4)	(40)	(32)
Des gains en capital nets réalisés	(6 461)	(8 967)	(429)	(749)	(19)	(5)	(24)	(29)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	(14)	(13)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(7 135)	(8 967)	(500)	(793)	(23)	(9)	(78)	(74)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	57 475	24 167	1 802	1 349	–	58	1 969	291
Montant reçu au réinvestissement des distributions	6 680	8 311	459	724	–	–	35	34
Montant payé au rachat de parts	(35 001)	(35 199)	(3 966)	(3 798)	–	(224)	(1 122)	(597)
Total des transactions sur parts rachetables	29 154	(2 721)	(1 705)	(1 725)	–	(166)	882	(272)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	47 783	(4 232)	(1 688)	(1 797)	24	(162)	1 082	(274)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	247 884	239 347	34 870	35 266	483	608	2 422	2 584
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	295 667	235 115	33 182	33 469	507	446	3 504	2 310

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	12 666	13 306	2 656	2 945	43	59	229	262
Parts rachetables émises	2 824	1 371	139	115	–	6	181	30
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	338	484	37	61	–	–	3	4
	15 828	15 161	2 832	3 121	43	65	413	296
Parts rachetables rachetées	(1 727)	(1 997)	(307)	(324)	–	(22)	(103)	(62)
Solde à la fin de la période	14 101	13 164	2 525	2 797	43	43	310	234

	Parts de catégorie HT4		Parts de catégorie HT6		Parts de catégorie F		Parts de catégorie FT4	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	6	9	–	–	30 561	10 128	180	47
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(3)	(4)	–	–	(1 914)	(1 311)	(21)	(12)
Des gains en capital nets réalisés	(6)	(3)	–	–	(3 290)	(9 877)	(53)	(23)
Remboursement de capital	–	(1)	–	–	–	–	–	–
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(9)	(8)	–	–	(5 204)	(11 188)	(74)	(35)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	17	–	–	–	39 524	37 054	43	245
Montant reçu au réinvestissement des distributions	1	–	–	–	3 452	7 454	6	4
Montant payé au rachat de parts	(17)	–	–	–	(38 103)	(56 941)	(10)	(52)
Total des transactions sur parts rachetables	1	–	–	–	4 873	(12 433)	39	197
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2)	1	–	–	30 230	(13 493)	145	209
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	395	364	–	–	288 459	286 519	1 694	852
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	393	365	–	–	318 689	273 026	1 839	1 061

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	39	39	–	–	14 758	15 991	146	80
Parts rachetables émises	2	–	–	–	1 943	2 111	4	24
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	174	435	1	1
	41	39	–	–	16 875	18 537	151	105
Parts rachetables rachetées	(2)	–	–	–	(1 873)	(3 248)	(1)	(5)
Solde à la fin de la période	39	39	–	–	15 002	15 289	150	100

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers de dollars) (suite)**

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie FT6		Parts de catégorie FH		Parts de catégorie FHT4		Parts de catégorie FHT6	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	285	103	780	986	15	19	2	2
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(45)	(41)	(248)	(192)	(9)	(8)	(1)	(1)
Des gains en capital nets réalisés	(18)	(42)	(164)	(652)	(9)	(8)	(1)	–
Remboursement de capital	(14)	–	–	–	–	–	–	(1)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(77)	(83)	(412)	(844)	(18)	(16)	(2)	(2)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	112	589	1 844	2 175	–	34	–	14
Montant reçu au réinvestissement des distributions	1	6	360	711	12	10	1	1
Montant payé au rachat de parts	(100)	(417)	(4 469)	(7 191)	(28)	(47)	–	–
Total des transactions sur parts rachetables	13	178	(2 265)	(4 305)	(16)	(3)	1	15
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	221	198	(1 897)	(4 163)	(19)	–	1	15
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 734	2 327	37 573	41 343	711	605	83	61
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 955	2 525	35 676	37 180	692	605	84	76

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	262	241	2 761	3 354	65	60	9	7
Parts rachetables émises	10	62	136	179	–	4	–	2
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	1	27	59	1	1	–	–
	272	304	2 924	3 592	66	65	9	9
Parts rachetables rachetées	(9)	(44)	(330)	(596)	(3)	(5)	–	–
Solde à la fin de la période	263	260	2 594	2 996	63	60	9	9

	Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-FH		Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	1 997	663	36	73	77 219	27 862	2 594	3 022
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(132)	(104)	(11)	(13)	(7 243)	(5 680)	(989)	(741)
Des gains en capital nets réalisés	(778)	(879)	–	(63)	(18 301)	(31 514)	(171)	(1 367)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(910)	(983)	(11)	(76)	(25 544)	(37 194)	(1 160)	(2 108)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	11	570	346	–	43 835	34 348	9 781	13 184
Montant reçu au réinvestissement des distributions	823	866	10	68	25 073	36 424	1 139	2 067
Montant payé au rachat de parts	(539)	(3 897)	(434)	(1 036)	(55 488)	(82 882)	(10 949)	(16 397)
Total des transactions sur parts rachetables	295	(2 461)	(78)	(968)	13 420	(12 110)	(29)	(1 146)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 382	(2 781)	(53)	(971)	65 095	(21 442)	1 405	(232)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	19 207	21 792	1 668	2 755	705 931	697 634	98 227	95 044
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	20 589	19 011	1 615	1 784	771 026	676 192	99 632	94 812

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	1 090	1 333	127	230	37 948	40 435	7 290	7 813
Parts rachetables émises	1	36	26	–	2 285	2 048	730	1 103
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	47	56	1	6	1 340	2 234	86	173
	1 138	1 425	154	236	41 573	44 717	8 106	9 089
Parts rachetables rachetées	(30)	(244)	(33)	(87)	(2 886)	(4 938)	(815)	(1 375)
Solde à la fin de la période	1 108	1 181	121	149	38 687	39 779	7 291	7 714

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	140 281	51 176
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	30	(12)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(41 425)	(40 706)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(85 659)	5 507
Achat de placements	(282 463)	(239 274)
Produits de la vente de placements	265 752	301 718
Marge	-	1 283
Intérêts à recevoir	(105)	169
Dividendes à recevoir	(383)	(47)
Autres charges à payer et autres passifs	(1)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 973)	79 814
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	155 543	113 924
Montant payé au rachat de parts	(149 008)	(206 798)
Distributions versées aux porteurs de parts	(3 105)	(5 704)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 430	(98 578)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(543)	(18 764)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(30)	12
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	39 948	39 261
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	39 375	20 509
Intérêts reçus	3 400	3 169
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	16 756	17 107

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
5 ACTIONS AMÉRICAINES (note 10)				
Services de communications				
Merrill Lynch BV – ELN – Walt Disney Co. (The)	23 272	2 873	3 184	
Omnicom Group Inc.	29 850	3 033	3 574	
UBS AG – ELN – Alphabet Inc., catégorie A	13 460	2 770	3 042	
Verizon Communications Inc.	365 643	24 361	22 800	
		33 037	32 600	2,1 %
Consommation discrétionnaire				
Gentex Corp.	233 432	9 527	8 213	
McDonald's Corp.	20 722	8 585	9 244	
Merrill Lynch BV – ELN – Lowe's Cos. Inc.	8 400	3 008	3 040	
UBS AG, London Branch – ELN – Nike Inc.	24 044	2 727	2 935	
Wells Fargo Bank NA – ELN – Aptiv PLC	30 776	2 749	3 026	
		26 596	26 458	1,7 %
Biens de consommation de base				
Estée Lauder Cos. Inc. (The), catégorie A	161 461	16 610	16 798	
General Mills Inc.	149 158	14 250	13 081	
Hershey Co. (The)	77 883	18 121	19 460	
Kenvue Inc.	919 144	27 300	31 383	
Kimberly-Clark Corp.	106 521	18 415	21 885	
Mondelez International Inc., catégorie A	289 014	23 264	26 857	
PepsiCo Inc.	86 266	17 156	19 154	
Walmart Inc.	108 668	6 160	15 503	
		141 276	164 121	10,3 %
Énergie				
Baker Hughes Co.	138 300	4 752	8 922	
Chevron Corp.	63 784	10 270	14 637	
Exxon Mobil Corp.	219 636	23 778	35 376	
ONEOK Inc.	354 289	36 074	51 457	
		74 874	110 392	7,0 %
Services financiers				
Allstate Corp. (The)	60 444	9 450	17 415	
Bank of America Corp., 7,25 %, actions privilégiées, série L, convertible, perpétuel	4 556	7 915	8 167	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	100 403	5 744	12 921	
BlackRock Inc.	17 861	16 864	25 266	
Capitol Federal Financial Inc.	332 282	5 185	2 846	
Charles Schwab Corp. (The)	115 049	10 206	13 238	
Commerce Bancshares Inc.	85 916	4 551	8 086	
iShares Russell 1000 Value ETF	125 430	30 418	35 261	
JPMorgan Chase & Co.	109 119	19 580	41 780	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	69 365	10 090	23 868	
Northern Trust Corp.	69 743	7 742	11 121	
PNC Financial Services Group Inc. (The)	41 735	6 818	11 588	
Reinsurance Group of America Inc.	34 841	7 233	10 217	
T. Rowe Price Group Inc.	162 520	25 689	24 857	
Truist Financial Corp.	197 173	12 252	13 222	
U.S. Bancorp	145 443	10 007	9 869	
		189 744	269 722	17,0 %
Soins de santé				
Becton, Dickinson and Co.	116 918	39 476	38 149	
Johnson & Johnson	361 055	72 947	86 199	
Merck & Co. Inc.	33 608	4 303	4 485	
Quest Diagnostics Inc.	48 898	8 783	12 232	
UnitedHealth Group Inc.	20 457	13 408	14 057	
Zimmer Biomet Holdings Inc.	78 012	11 852	11 774	
		150 769	166 896	10,5 %
Industrie				
Automatic Data Processing Inc.	23 387	5 409	10 664	
Dover Corp.	39 896	9 662	11 473	
JPMorgan Chase Bank NA – ELN – Emerson Electric Co.	21 146	2 849	3 163	
JPMorgan Chase Bank, National Association – ELN – FedEx Corp.	8 106	2 941	2 998	
Merrill Lynch BV – ELN – PACCAR Inc.	19 666	2 772	2 966	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
MSC Industrial Direct Co. Inc., catégorie A	94 284	10 300	10 961	
Norfolk Southern Corp.	111 500	30 876	39 642	
Oshkosh Corp.	36 003	5 030	5 328	
Raytheon Technologies Corp.	131 099	14 448	25 224	
Republic Services Inc.	23 918	1 954	8 202	
UBS AG – ELN – A. O. Smith Corp.	31 012	2 994	2 980	
UBS AG – ELN – FedEx Corp.	7 152	2 503	2 718	
United Parcel Service Inc., catégorie B	150 889	29 772	25 984	
Wells Fargo Bank NA – ELN – Johnson Controls International PLC	26 273	2 898	2 964	
		124 408	155 267	9,8 %
Technologies de l'information				
Analog Devices Inc.	63 485	17 750	21 130	
Cisco Systems Inc.	334 634	20 856	31 038	
Citigroup Global Markets Holdings Inc. – ELN – Keysight Technologies Inc.	12 700	2 955	2 900	
Merrill Lynch BV – ELN – Applied Materials Inc.	10 399	2 766	3 080	
		44 327	58 148	3,7 %
Matériaux				
Linde PLC	33 641	11 967	22 731	
Packaging Corp. of America	47 494	7 995	14 642	
Reliance Steel & Aluminum Co.	23 573	10 358	10 134	
UBS AG of London – ELN – Freeport-McMoRan Inc.	33 782	2 201	2 065	
		32 521	49 572	3,1 %
Immobilier				
American Tower Corp.	48 805	15 227	14 518	
		15 227	14 518	0,9 %
Services publics				
Atmos Energy Corp.	106 426	14 036	23 424	
Duke Energy Corp.	121 843	15 259	20 711	
Eversource Energy	136 570	13 307	12 449	
NextEra Energy Inc., 6,93 %, actions privilégiées, convertible	154 141	9 917	8 965	
ONE Gas Inc.	244 867	21 049	26 623	
Spire Inc.	216 840	20 283	24 112	
		93 851	116 284	7,3 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES				
		926 630	1 163 978	73,4 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
2 France (note 10)				
Legrand SA	49 717	5 979	7 876	
Pernod-Ricard SA	61 188	10 770	9 481	
Sanofi SA, CAAÉ	135 870	8 039	10 707	
TotalEnergies SE	96 051	6 632	8 329	
		31 420	36 393	2,3 %
2 Irlande (note 10)				
CRH PLC	119 478	12 069	17 721	
Medtronic PLC	414 729	51 620	55 213	
TE Connectivity PLC	71 937	12 447	16 031	
		76 136	88 965	5,6 %
2 Pays-Bas (note 10)				
Koninklijke Ahold Delhaize NV	126 551	4 619	6 452	
		4 619	6 452	0,4 %
4 Suède (note 10)				
Assa Abloy AB, catégorie B	95 328	3 326	4 218	
		3 326	4 218	0,3 %
1 Suisse (note 10)				
Roche Holding AG Genussscheine	34 212	14 184	16 401	
		14 184	16 401	1,0 %
3 Royaume-Uni (note 10)				
Amcor PLC	444 275	6 511	6 505	
Bunzl PLC	176 177	9 421	10 798	
Reckitt Benckiser Group PLC	141 525	11 138	13 496	
Unilever PLC	351 538	25 554	28 637	
		52 624	59 436	3,7 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES				
		182 309	211 865	13,3 %
TOTAL DES ACTIONS				
		1 108 939	1 375 843	86,7 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
⁵ États-Unis (note 10)							
Bank of America Corp.	6,30 %	2026/03/10	série DD, taux variable, perpétuel, USD	3 984 000	5 384	5 832	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	4,70 %	2025/09/20	série G, taux variable, perpétuel, USD	7 794 000	9 993	11 261	
Charles Schwab Corp. (The)	5,38 %	2025/06/01	série G, taux variable, perpétuel, USD	13 435 000	17 960	19 469	
Citigroup Inc.	4,00 %	2025/12/10	série W, taux variable, perpétuel, USD	2 736 000	3 902	3 896	
Citigroup Inc.	6,25 %	2026/08/15	série T, taux variable, perpétuel, USD	529 000	759	775	
Cracker Barrel Old Country Store Inc.	0,63 %	2026/06/15	convertible, rachetable, USD	10 738 000	13 301	15 030	
Duke Energy Corp.	4,13 %	2026/04/15	convertible, USD	4 152 000	5 795	6 415	
Envista Holdings Corp.	1,75 %	2028/08/15	convertible, rachetable, USD	9 456 000	12 441	12 466	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	7,56 %	2025/08/10	série R, taux variable, perpétuel, USD	2 518 000	3 422	3 679	
M&T Bank Corp.	5,13 %	2026/11/01	série F, taux variable, perpétuel, USD	5 494 000	6 469	7 925	
Microchip Technology Inc.	0,75 %	2030/06/01	convertible, encaissable par anticipation, USD	24 349 000	33 223	33 422	
ON Semiconductor Corp.	0,50 %	2029/03/01	convertible, rachetable, USD	8 187 000	11 293	10 504	
Southwest Airlines Co.	1,25 %	2025/05/01	convertible, USD	5 318 000	7 905	7 667	
Truist Financial Corp.	4,95 %	2025/09/01	série P, taux variable, perpétuel, USD	14 181 000	18 106	20 484	
WEC Energy Group Inc.	4,38 %	2027/06/01	convertible, USD	3 878 000	5 382	6 446	
Wells Fargo & Co.	3,90 %	2026/03/15	taux variable, perpétuel, USD	2 753 000	3 905	3 908	
					159 240	169 179	10,7 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					159 240	169 179	10,7 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					159 240	169 179	10,7 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
					(478)		
TOTAL DES PLACEMENTS					1 267 701	1 545 022	97,4 %
Actifs dérivés							
						1 508	0,1 %
Passifs dérivés							
						(2 111)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs							
						41 631	2,6 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						1 586 050	100,0 %

¹⁻⁵ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	32 774	CAD	51 702	1,578	1,604	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	11 694	CAD	18 448	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	10 734	CAD	16 934	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	5 265	CAD	8 257	1,568	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	3 985	CAD	6 412	1,609	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1 884	CAD	2 955	1,568	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1 721	CAD	2 700	1,568	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1 333	CAD	2 144	1,609	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1 216	CAD	1 957	1,609	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	738	CAD	1 174	1,590	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	528	CAD	833	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	523	CAD	825	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	266	CAD	423	1,590	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	262	CAD	417	1,590	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	224	CAD	353	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	193	CAD	304	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	167	CAD	264	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	128	CAD	201	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	83	CAD	131	1,568	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	60	CAD	97	1,609	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	36	CAD	57	1,568	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	27	CAD	43	1,577	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	26	CAD	41	1,609	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	20	CAD	32	1,568	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	15	CAD	24	1,609	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	13	CAD	20	1,590	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	9	CAD	14	1,578	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	7	CAD	12	1,582	1,603	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	5	CAD	9	1,590	1,605	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	4	CAD	7	1,568	1,603	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	4	CAD	6	1,577	1,604	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	3	CAD	5	1,609	1,603	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	3	CAD	5	1,590	1,603	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	2	CAD	3	1,576	1,605	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1	CAD	1	1,591	1,606	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	-	CAD	1	1,568	1,614	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	78 535	CHF	49 793	0,634	0,623	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28 000	CHF	17 753	0,634	0,623	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	25 610	CHF	16 237	0,634	0,623	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	21 492	CHF	13 677	0,636	0,623	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 259	CHF	7 819	0,638	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10 074	CHF	6 353	0,631	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7 775	CHF	4 948	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7 112	CHF	4 526	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 413	CHF	3 436	0,635	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 314	CHF	2 751	0,638	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 196	CHF	2 616	0,623	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 027	CHF	2 569	0,638	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 837	CHF	2 420	0,631	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 500	CHF	2 207	0,631	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 228	CHF	1 410	0,633	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 973	CHF	1 231	0,624	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 928	CHF	1 224	0,635	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 760	CHF	1 117	0,635	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 332	CHF	830	0,623	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 322	CHF	824	0,623	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 296	CHF	824	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 246	CHF	790	0,634	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	800	CHF	506	0,633	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	722	CHF	457	0,633	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	711	CHF	444	0,624	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	542	CHF	344	0,634	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	486	CHF	303	0,624	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	469	CHF	298	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	467	CHF	297	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	347	CHF	221	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	304	CHF	193	0,634	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	196	CHF	125	0,638	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	172	CHF	108	0,631	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	151	CHF	96	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	86	CHF	54	0,635	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	85	CHF	54	0,638	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	85	CHF	54	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	74	CHF	46	0,631	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	65	CHF	41	0,634	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	65	CHF	40	0,623	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	48	CHF	31	0,638	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	42	CHF	26	0,631	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	37	CHF	24	0,635	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	36	CHF	23	0,633	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31	CHF	19	0,624	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28	CHF	17	0,623	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	21	CHF	13	0,636	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	21	CHF	13	0,635	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	18	CHF	11	0,636	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16	CHF	10	0,623	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16	CHF	10	0,633	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13	CHF	8	0,624	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10	CHF	6	0,638	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9	CHF	6	0,636	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9	CHF	6	0,630	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9	CHF	6	0,633	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8	CHF	5	0,624	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	CHF	3	0,636	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	CHF	3	0,635	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	CHF	2	0,624	0,624	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	CHF	1	0,633	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	CHF	1	0,623	0,623	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	CHF	1	0,639	0,622	-
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	CHF	2 187 169	USD	2 441 528	1,116	1,111	(18)
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	CHF	366 638	USD	415 384	1,133	1,111	(12)
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	CHF	287 478	USD	317 056	1,103	1,111	3
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	6 023 352	CHF	5 322 504	0,884	0,900	162
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	497 826	CHF	449 965	0,904	0,900	(3)
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	339 040	CHF	308 309	0,909	0,900	(5)
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	320 339	CHF	287 478	0,897	0,900	2
1	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	300 483	CHF	270 812	0,901	0,900	(1)
1	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/28	USD	6 025 363	CHF	5 322 504	0,883	0,900	165
1	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/28	USD	437 760	CHF	391 591	0,895	0,900	4
1	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/28	USD	411 450	CHF	370 805	0,901	0,900	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	339 231	CAD	501 369	1,478	1,501	8
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	120 945	CAD	178 752	1,478	1,501	3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
					Valeur nominale	Valeur nominale				
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	110 622	CAD	163 496	1,478	1,501	3
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	12 808	CAD	19 009	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	11 963	CAD	17 783	1,486	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	11 280	CAD	16 979	1,505	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	6 325	CAD	9 378	1,483	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	5 381	CAD	7 953	1,478	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	4 977	CAD	7 387	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	4 503	CAD	6 683	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	4 049	CAD	6 018	1,486	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	4 023	CAD	5 980	1,486	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	3 974	CAD	5 918	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	3 454	CAD	5 199	1,505	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	3 297	CAD	4 963	1,505	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	2 342	CAD	3 461	1,478	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	2 314	CAD	3 431	1,483	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	2 293	CAD	3 399	1,483	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	1 443	CAD	2 149	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	1 314	CAD	1 942	1,478	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	1 255	CAD	1 869	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	279	CAD	413	1,478	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	221	CAD	328	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	196	CAD	292	1,486	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	169	CAD	255	1,505	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	103	CAD	152	1,483	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	96	CAD	143	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	85	CAD	127	1,486	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	73	CAD	109	1,505	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	67	CAD	100	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	54	CAD	80	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	48	CAD	71	1,487	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	44	CAD	65	1,483	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	41	CAD	62	1,505	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	29	CAD	43	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	25	CAD	37	1,483	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	16	CAD	24	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	11	CAD	17	1,484	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	10	CAD	15	1,486	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	9	CAD	13	1,506	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	5	CAD	8	1,482	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	4	CAD	5	1,489	1,501	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	34 229	EUR	23 017	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	27 139	EUR	18 066	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	25 698	EUR	17 116	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	21 264	EUR	14 252	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16 659	EUR	11 224	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14 084	EUR	9 438	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 171	EUR	8 184	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 342	EUR	7 627	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 016	EUR	7 333	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8 571	EUR	5 706	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8 324	EUR	5 544	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7 524	EUR	5 012	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 581	EUR	4 459	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 570	EUR	4 439	0,676	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 003	EUR	4 045	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 995	EUR	4 018	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 643	EUR	3 782	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 382	EUR	3 626	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 076	EUR	3 401	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 844	EUR	3 246	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 416	EUR	1 632	0,676	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 359	EUR	1 598	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 192	EUR	1 481	0,676	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 177	EUR	1 475	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	553	EUR	372	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	438	EUR	292	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	375	EUR	250	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	267	EUR	180	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	264	EUR	177	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	235	EUR	158	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	234	EUR	157	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	188	EUR	125	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	161	EUR	107	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	135	EUR	91	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	115	EUR	77	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	113	EUR	76	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	107	EUR	71	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	105	EUR	71	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	104	EUR	70	0,676	0,666	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	101	EUR	68	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	92	EUR	61	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	65	EUR	44	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	65	EUR	43	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	58	EUR	39	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	56	EUR	38	0,671	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	46	EUR	31	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	45	EUR	31	0,676	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	29	EUR	19	0,672	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	26	EUR	18	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	25	EUR	17	0,675	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	23	EUR	15	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	19	EUR	13	0,666	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14	EUR	9	0,674	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14	EUR	9	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12	EUR	8	0,670	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	EUR	4	0,677	0,666	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	EUR	4	0,675	0,667	-
2	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/28	EUR	1 349 178	USD	1 402 329	1,039	1,039	(2)
2	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	11 665 495	EUR	11 063 098	0,948	0,963	253
2	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	1 033 741	EUR	992 684	0,960	0,963	4
2	Goldman Sachs & Co. LLC	A-1	2025/03/28	USD	11 656 633	EUR	11 063 098	0,949	0,963	240
2	JPMorgan Chase Bank	A-1+	2025/03/28	USD	11 651 594	EUR	11 063 098	0,949	0,963	233
2	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/28	USD	11 657 739	EUR	11 063 098	0,949	0,963	241
2	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/28	USD	1 116 640	EUR	1 069 227	0,958	0,963	9
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	11 580	CAD	20 973	1,811	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	7 623	CAD	13 634	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	4 956	CAD	8 808	1,777	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	4 716	CAD	8 463	1,794	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	4 223	CAD	7 648	1,811	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	3 839	CAD	6 953	1,811	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	2 726	CAD	4 876	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	2 546	CAD	4 577	1,798	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	2 492	CAD	4 457	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 771	CAD	3 148	1,777	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 681	CAD	3 017	1,794	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 612	CAD	2 866	1,777	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 550	CAD	2 782	1,794	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 327	CAD	2 413	1,818	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	814	CAD	1 464	1,798	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	755	CAD	1 358	1,798	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	473	CAD	859	1,818	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	471	CAD	856	1,818	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	281	CAD	512	1,820	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	187	CAD	338	1,811	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	124	CAD	224	1,817	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	122	CAD	217	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	80	CAD	145	1,811	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	78	CAD	139	1,777	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	75	CAD	134	1,794	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	52	CAD	93	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	46	CAD	83	1,811	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	36	CAD	65	1,798	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	34	CAD	61	1,777	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	32	CAD	57	1,795	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	30	CAD	53	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	24	CAD	44	1,817	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	19	CAD	34	1,777	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	18	CAD	33	1,794	1,818	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	15	CAD	28	1,798	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	10	CAD	19	1,818	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	10	CAD	18	1,811	1,818	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	9	CAD	16	1,798	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	6	CAD	11	1,789	1,819	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	6	CAD	11	1,818	1,818	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	4	CAD	7	1,776	1,818	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	4	CAD	7	1,794	1,820	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	3	CAD	5	1,786	1,817	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	2	CAD	3	1,797	1,818	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1	CAD	2	1,817	1,817	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	34 268	GBP	19 268	0,562	0,550	(1)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	19 551	GBP	10 944	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	18 861	GBP	10 644	0,564	0,550	(1)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 247	GBP	6 887	0,562	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 226	GBP	6 312	0,562	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8 389	GBP	4 708	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 987	GBP	3 911	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 827	GBP	3 797	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 724	GBP	3 795	0,564	0,550	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 447	GBP	3 609	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 150	GBP	3 471	0,564	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 815	GBP	2 158	0,566	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 999	GBP	1 683	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 728	GBP	1 531	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 461	GBP	1 369	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 232	GBP	1 242	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 360	GBP	769	0,566	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 243	GBP	703	0,566	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	547	GBP	307	0,562	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	319	GBP	179	0,563	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	312	GBP	174	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	299	GBP	169	0,564	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	238	GBP	134	0,562	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	134	GBP	75	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	133	GBP	75	0,562	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	133	GBP	74	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	130	GBP	73	0,564	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	110	GBP	62	0,563	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	109	GBP	60	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	102	GBP	57	0,563	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	76	GBP	43	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	73	GBP	41	0,564	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	60	GBP	34	0,566	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	57	GBP	32	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	47	GBP	26	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	32	GBP	18	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28	GBP	16	0,562	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	27	GBP	15	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	26	GBP	15	0,566	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16	GBP	9	0,560	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16	GBP	9	0,564	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	15	GBP	8	0,566	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	GBP	4	0,561	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	GBP	3	0,556	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	GBP	3	0,563	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	GBP	2	0,565	0,550	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	GBP	1	0,564	0,549	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	GBP	1	0,565	0,551	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	GBP	-	0,556	0,556	-
3	Bank of America	A-2	2025/03/28	GBP	328 708	USD	417 407	1,270	1,258	(6)
3	Goldman Sachs & Co. LLC	A-1	2025/03/28	GBP	275 410	USD	344 841	1,252	1,258	2
3	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	7 324 041	GBP	5 786 028	0,790	0,795	67
3	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	626 135	GBP	492 733	0,787	0,795	9
3	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	491 915	GBP	394 985	0,803	0,795	(7)
3	Bank of America	A-2	2025/03/28	USD	407 270	GBP	334 714	0,822	0,795	(20)
3	Goldman Sachs & Co. LLC	A-1	2025/03/28	USD	7 322 305	GBP	5 786 028	0,790	0,795	64
3	Goldman Sachs & Co. LLC	A-1	2025/03/28	USD	342 214	GBP	270 556	0,791	0,795	3
3	Goldman Sachs & Co. LLC	A-1	2025/03/28	USD	326 348	GBP	260 683	0,799	0,795	(12)
3	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/28	USD	384 897	GBP	312 570	0,812	0,795	(2)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	111 285	CAD	14 787	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	95 179	CAD	12 778	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	39 740	CAD	5 281	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	36 462	CAD	4 845	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	33 735	CAD	4 529	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	31 327	CAD	4 206	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	25 284	CAD	3 333	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	9 056	CAD	1 194	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	8 214	CAD	1 083	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	6 105	CAD	809	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	2 944	CAD	395	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	2 171	CAD	288	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	2 022	CAD	268	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	1 995	CAD	267	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	1 772	CAD	235	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	1 522	CAD	204	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	760	CAD	101	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	747	CAD	100	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	719	CAD	96	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	712	CAD	95	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	696	CAD	93	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	653	CAD	88	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	432	CAD	57	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	400	CAD	53	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	371	CAD	50	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	174	CAD	23	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	99	CAD	13	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	98	CAD	13	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	92	CAD	12	0,133	0,134	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	79	CAD	11	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	42	CAD	6	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	34	CAD	5	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	33	CAD	4	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	24	CAD	3	0,132	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	21	CAD	3	0,132	0,135	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	14	CAD	2	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	14	CAD	2	0,134	0,135	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	10	CAD	1	0,133	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	8	CAD	1	0,134	0,134	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	8	CAD	1	0,134	0,135	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	5	CAD	1	0,133	0,135	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	2	CAD	-	0,131	0,137	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	2	CAD	-	0,136	0,136	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 549	SEK	94 128	7,501	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7 488	SEK	57 130	7,629	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 481	SEK	33 610	7,501	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 246	SEK	31 531	7,425	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 112	SEK	30 842	7,501	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 916	SEK	29 759	7,600	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 177	SEK	24 013	7,558	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 670	SEK	20 367	7,629	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 558	SEK	19 356	7,568	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 441	SEK	18 626	7,629	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 645	SEK	12 187	7,410	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 484	SEK	11 296	7,610	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 469	SEK	10 910	7,425	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 412	SEK	10 486	7,425	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 394	SEK	10 594	7,600	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 275	SEK	9 692	7,600	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 136	SEK	8 584	7,558	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 049	SEK	7 930	7,558	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	924	SEK	6 995	7,568	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	846	SEK	6 400	7,568	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	560	SEK	4 151	7,410	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	531	SEK	3 938	7,410	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	529	SEK	4 027	7,610	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	484	SEK	3 684	7,610	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	200	SEK	1 499	7,501	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	119	SEK	906	7,629	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	86	SEK	643	7,501	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	68	SEK	505	7,425	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	62	SEK	472	7,600	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	52	SEK	394	7,629	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	51	SEK	383	7,558	7,441	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	49	SEK	366	7,501	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	41	SEK	312	7,568	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	29	SEK	216	7,425	7,441	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	29	SEK	221	7,628	7,441	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	27	SEK	205	7,600	7,441	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	26	SEK	192	7,411	7,439	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	24	SEK	179	7,608	7,441	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	22	SEK	164	7,557	7,441	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	18	SEK	136	7,567	7,438	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	17	SEK	123	7,424	7,442	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	15	SEK	115	7,602	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12	SEK	93	7,560	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11	SEK	82	7,411	7,438	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10	SEK	78	7,500	7,442	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10	SEK	78	7,607	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10	SEK	76	7,570	7,444	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	SEK	47	7,411	7,435	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	SEK	47	7,631	7,438	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	SEK	44	7,609	7,440	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	SEK	26	7,435	7,435	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	SEK	24	7,606	7,444	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	SEK	20	7,551	7,438	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	SEK	16	7,565	7,427	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	SEK	10	7,433	7,433	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	SEK	9	7,623	7,440	-
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	SEK	2 984 606	USD	273 610	0,092	0,093	6
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	SEK	1 071 075	USD	97 845	0,091	0,093	3
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	SEK	943 175	USD	88 787	0,094	0,093	(2)
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	SEK	758 239	USD	69 689	0,092	0,093	1
4	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/28	SEK	739 745	USD	66 334	0,090	0,093	4
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	USD	2 866 930	SEK	31 114 862	10,853	10,751	(40)
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	USD	268 358	SEK	2 983 725	11,118	10,751	(13)
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	USD	102 666	SEK	1 100 371	10,718	10,751	-
4	Citibank NA	A-1	2025/03/28	USD	75 492	SEK	832 213	11,024	10,751	(3)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
4	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/28	USD	68 941	SEK	739 745	10,730	10,751	–
4	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/28	USD	68 388	SEK	758 239	11,087	10,751	(3)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	892 865	CAD	1 281 285	1,435	1,446	10
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	813 870	CAD	1 175 227	1,444	1,446	2
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	440 842	CAD	632 620	1,435	1,446	5
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	333 538	CAD	481 628	1,444	1,446	1
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	14 192	CAD	20 366	1,435	1,446	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	7 160	CAD	10 276	1,435	1,446	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	3 523	CAD	5 055	1,435	1,446	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	737	CAD	1 057	1,435	1,446	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	99 715 131	USD	69 737 090	0,699	0,692	(1 113)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	35 551 148	USD	24 863 163	0,699	0,692	(397)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	32 516 918	USD	22 741 135	0,699	0,692	(363)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 581 725	USD	1 106 200	0,699	0,692	(18)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 336 831	USD	943 802	0,706	0,692	(28)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	688 309	USD	481 378	0,699	0,692	(8)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	514 958	USD	363 560	0,706	0,692	(11)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	386 205	USD	270 098	0,699	0,692	(4)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	383 649	USD	270 062	0,704	0,692	(7)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	341 475	USD	239 222	0,701	0,692	(4)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	82 061	USD	57 390	0,699	0,692	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	19 711	USD	13 918	0,706	0,692	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	17 436	USD	12 215	0,701	0,692	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7 585	USD	5 314	0,701	0,692	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 686	USD	3 308	0,706	0,692	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 201	USD	2 943	0,701	0,692	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 021	USD	721	0,706	0,692	–
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	904	USD	633	0,701	0,692	–
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(603)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers de dollars)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 28 février 2025 et 31 août 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 28 février 2025						
Actifs dérivés de gré à gré	1 508	–	1 508	(124)	–	1 384
Passifs dérivés de gré à gré	(2 111)	–	(2 111)	124	–	(1 987)
Total	(603)	–	(603)	–	–	(603)
Au 31 août 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	3 157	–	3 157	(187)	–	2 970
Passifs dérivés de gré à gré	(3 461)	–	(3 461)	187	–	(3 274)
Total	(304)	–	(304)	–	–	(304)

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (le *Fonds*) cherche à obtenir un revenu à court terme et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de participation de sociétés situées aux États-Unis.

Stratégies de placement : Le Fonds a l'intention d'investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés situées aux États-Unis présentant un historique de distribution de revenu favorable et susceptibles de continuer à faire des distributions de revenu ou d'augmenter ces distributions, mais peut également investir dans des titres de sociétés situées aux États-Unis pouvant être convertis en actions ordinaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 28 février 2025 et 31 août 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 28 février 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions américaines	
Services de communications	2,8
Consommation discrétionnaire	0,2
Biens de consommation de base	10,9
Énergie	6,6
Services financiers	14,1
Soins de santé	12,1
Industrie	9,3
Technologies de l'information	3,9
Matériaux	2,8
Immobilier	1,5
Services publics	7,7
Actions internationales	
France	1,9
Irlande	5,7
Pays-Bas	1,0
Suède	0,3
Suisse	2,8
Royaume-Uni	3,6
Obligations internationales	
États-Unis	10,1
Autres actifs, moins les passifs	2,7
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	28 février 2025	31 août 2024
BBB	7,9	8,0
Inférieur à BBB	1,9	1,1
Non noté	0,9	1,0
Total	10,7	10,1

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 28 février 2025 et 31 août 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 28 février 2025

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
	28 février 2025	31 août 2024	
USD	1 420 707		89,6

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2024

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
	28 février 2025	31 août 2024	
USD	1 271 482		88,2

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	14 167	12 678

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	28 février 2025 (en milliers de dollars)	31 août 2024 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	66 455	37 088
1 an à 3 ans	46 332	71 163
3 ans à 5 ans	22 971	15 123
Plus de 5 ans	33 421	22 651
Total	169 179	146 025

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	3 455	3 022

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	28 février 2025	31 août 2024
Indice de valeur Russell 3000	9 802	9 193

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 28 février 2025 et 31 août 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 28 février 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	169 179	–	169 179
Actions	1 334 783	41 060	–	1 375 843
Actifs dérivés	–	1 508	–	1 508
Total des actifs financiers	1 334 783	211 747	–	1 546 530
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(2 111)	–	(2 111)
Total des passifs financiers	–	(2 111)	–	(2 111)
Total des actifs et des passifs financiers	1 334 783	209 636	–	1 544 419

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	146 025	–	146 025
Actions	1 229 916	27 482	–	1 257 398
Actifs dérivés	–	3 157	–	3 157
Total des actifs financiers	1 229 916	176 664	–	1 406 580
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(3 461)	–	(3 461)
Total des passifs financiers	–	(3 461)	–	(3 461)
Total des actifs et des passifs financiers	1 229 916	173 203	–	1 403 119

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Famille de fonds Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds, sauf le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC peut émettre un nombre illimité de catégories de parts pouvant être émises en un nombre illimité de séries. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries supplémentaires pourraient être offertes.

Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les Fonds et les catégories de parts qui sont fermés à tout achat :

Catégories ou séries de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie SM	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓				✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH, OH et SMH)	✓			✓				✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓				✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓		✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance (offre également des parts de la catégorie OT6)	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6 et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓				✓

Fonds	Série A	Série F	Série S	Série O
Fonds équilibré de croissance mondial CIBC	✓	✓	✓	✓

Fonds ou catégories de parts fermés aux achats :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus-H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélecte	Catégorie Sélecte-T4	Catégorie Sélecte-T6	Catégorie Sélecte-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓									
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓											
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓			
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓				✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						

Fonds	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓	✓	✓

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts des catégories A, T4 et T6 et de série A sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition initiaux à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 et de série A des Fonds. Depuis le 13 mai 2024, les options d'achat avec frais reportés et avec frais réduits ne sont plus offertes aux nouveaux achats. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2024 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8 et de série A.

Les parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2024 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2024 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélecte, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4, FT6, FH, FHT4 et FHT6 et de série F (collectivement, la catégorie F) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-H, Plus-H T4 et Plus-H T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition, sous réserve du paiement des frais d'acquisition initiaux lors de l'achat des parts.

Les parts de catégories S, SM, SMH et de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. À la date de clôture, ces catégories et séries n'étaient pas actives.

Les parts des catégories O, OT6 et OH et de série O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O ou OH ou de série O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts des catégories O ou OH ou de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH et de série O, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (individuellement, la catégorie couverte) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la date de création) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la date de début des activités) sont indiquées à la note intitulée Organisation du Fonds des états de la situation financière.

Notes des états financiers (non audité)

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 28 février 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 28 février 2025 et 31 août 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 28 février 2025 ou 29 février 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 16 avril 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la JVAERG) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la JVRN) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 28 février 2025, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

Notes des états financiers (non audité)

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance et le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêts de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration fixes.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (*conversion de devises et autres*) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MXN	Peso mexicain
CAD	Dollar canadien	MYR	Ringgit malais
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Renminbi chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
HKD	Dollar de Hong Kong	THB	Baht thaïlandais
HUF	Forint hongrois	TRY	Nouvelle livre turque
IDR	Rupiah indonésienne	TWD	Dollar de Taïwan
ILS	Shekel israélien	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

o) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 28 février 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Notes des états financiers (non audité)

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés à la note intitulée *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O, OT6 et OH et de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie et série de parts émises, à l'exception des parts de catégories O, OT6 et OH et de série O, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O, OT6 et OH et de série O du Fonds. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des parts des catégories ou des séries des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais du Fonds, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion et des frais d'administration fixes payés par les portefeuilles. La décision de renoncer aux frais de gestion ou aux frais d'administration fixes en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais d'administration fixes ou aux frais de gestion. Les frais d'administration fixes ou les frais de gestion auxquels le gestionnaire a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Fonds (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Notes des états financiers (non audité)

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com